

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES

.....
DIRECTION GENERALE DE LA RECHERCHE EN EDUCATION
ET DE L'INNOVATION PEDAGOGIQUE

.....
DIRECTION DE LA PRODUCTION DES MOYENS DIDACTIQUES
ET DES TECHNOLOGIES

Education

Physique et Sportive

6^{ème}

Guide de l'enseignant

LES AUTEURS :

Les Rédacteurs

- Ouédraogo Ali CPES
- Mme Koumsongo/Tapsoba Maryam Delphine CPES
- Mme Tougma/Minougou Marguerite Marie Jeanne CPES
- Dolly Sansan Isaï CPES
- Zida Marcel CPES
- Ouédraogo Hati Ignace Professeurs certifié des Lycées et Collèges
- Kagoné Daouda Professeurs certifié des Lycées et Collèges
- Konaté Hervé Professeur certifié des Collèges

Les Relecteurs /Correcteurs

- Garané Issouf CPES
- Séogo Jean Louis IES
- Simporé Pierre CPES

PREFACE

« L'Education est le logiciel de l'ordinateur central qui programme l'avenir des sociétés », disait Joseph Ki-ZERBO. Elle constitue un pari que toutes les nations doivent gagner car elle confère à l'individu son statut d'être humain à part entière, c'est-à-dire autonome, intégré et acteur de changement positif.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Burkina Faso en fait son cheval de bataille à travers l'élaboration et la mise en œuvre de divers plans et programmes de développement de son système éducatif.

Ainsi, dans le contexte socio-économique, culturel et politique qui est le nôtre, et à l'heure où les systèmes éducatifs connaissent des mutations importantes en raison non seulement de l'émergence de nouveaux besoins éducatifs au plan national, mais aussi au regard des enjeux socioéconomiques aux niveaux sous régional et mondial, il nous est apparu impérieux de revisiter notre curriculum, nos outils d'éducation et de formation pour mieux les adapter aux nouvelles réalités, mais également pour doter les enseignants d'instruments pédagogiques devant les orienter dans leur action quotidienne.

Ces actions sont d'une nécessité absolue et conditionnent la qualité qui doit caractériser l'éducation afin qu'elle atteigne son objectif. A ce sujet, nous savons que la qualité est tributaire de plusieurs facteurs dont la qualification et la prestation des enseignants.

C'est dans ce sens que le gouvernement du Burkina Faso a entrepris, avec l'appui de la Banque Mondiale, la mise en œuvre du projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education (PAAQE). La composante II de ce projet est centrée sur l'amélioration de la qualité du processus d'enseignement et d'apprentissage. Les principaux axes de cette amélioration sont entre autres, la réforme du curriculum, la formation initiale et continue des enseignants, la disponibilité des manuels scolaires et des guides pédagogiques.

Le présent guide a été élaboré dans ce cadre, dans un contexte de relecture des curricula des différents niveaux de l'éducation de base ; il s'appuie sur les manuels et les guides existants tout en prenant en compte l'Approche Pédagogique Intégratrice (API).

C'est le lieu pour moi de remercier vivement nos partenaires du PAAQE ainsi que tous les acteurs qui ont œuvré à la réalisation dudit guide. C'est un outil d'aide à la conception de l'intervention pédagogique et c'est avec une grande fierté que nous le mettons à la disposition des enseignants à qui nous souhaitons d'en faire bon usage.



Pr Stanislas OUARO
*Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et
de la Promotion des Langues nationales*

AVANT-PROPOS

Le Burkina Faso s'est engagé depuis mars 2013 dans un vaste chantier de réforme curriculaire de l'éducation de base, dans le cadre de la mise en œuvre des textes fondamentaux régissant sa politique éducative. La réforme trouve son fondement dans la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation. Elle s'inscrit dans le cadre global de la réforme du système éducatif et institue le continuum éducatif. Celui-ci comprend: le préscolaire, le primaire, le post primaire et l'éducation non formelle. Cette réforme repose sur une volonté politique d'apporter des améliorations significatives à notre système éducatif dans le sens de le rendre plus pertinent et plus performant tout en tenant compte des spécificités. C'est la raison pour laquelle une relecture des curricula a été amorcée. Par conséquent, pour une exploitation judicieuse des nouveaux contenus, il est impératif de disposer dans les classes de guides pédagogiques.

Le présent guide d'enseignement de l'Education physique et sportive répond à cette préoccupation. Il est construit en lien avec la nouvelle approche pédagogique dénommée « Approche pédagogique intégratrice » (API) qui a pour fondement le socioconstructivisme impliquant de fait le paradigme de l'apprentissage. Cette théorie favorise la construction des connaissances par les apprenants en interaction avec d'autres acteurs et l'environnement. En application du principe d'éclectisme de l'API, il est proposé entre autres des situations d'intégration en vue d'initier les apprenants à la résolution de problèmes complexes.

Ce document renferme les intrants indispensables pour un enseignement/apprentissage efficace. Il est destiné à faciliter le travail de l'enseignant en lui indiquant les contenus à enseigner, les objectifs poursuivis par chaque séance et les démarches méthodologiques illustrées par des exemples de fiches pédagogiques.

Il comporte deux grandes parties: la première comprend les orientations pédagogiques et didactiques et la deuxième partie aborde les aspects pratiques avec des exemples de fiches pédagogiques et de situations d'intégration.

Toutefois, les exemples de fiches et de situations d'intégrations proposées dans le présent guide ne doivent pas être considérés comme des fiches « prêtes à porter ». Bien au contraire, elles doivent servir de sources d'inspiration pour l'enseignant dans la préparation de leçons bien contextualisées et bien adaptées au niveau des apprenants dont il a la charge.

Puisse ce guide aider chaque enseignant dans sa tâche et qu'il le prépare à bien conduire les activités d'enseignement/apprentissage dans sa classe.

Les auteurs

SIGLES ET ABREVIATIONS

APC : Approche Par les Compétences ;

API : Approche Pédagogique Intégratrice

APSA : Activité Physique, Sportive et Artistique

AS : Animation Sportive

ASEI/PDSI : (l'approche Activity (Activité); Student (Elève, Apprenant(e)); Experiment (Expérimentation, Expérience, manipulation), Improvisation (Initiative, Contextualisation, Adaptation)-. Plan (Planifier, Organiser, Préparer); Do (Faire, Exécuter) ; See (Voir, Observer, Evaluer) ; Improve (Améliorer, Remédier)).

ATR : Appui Tendu Renversé

COC : Cadre d'Orientation du Curriculum

EPS : Education Physique et Sportive

PDT : Pédagogie Du Texte,

PPG : Préparation Physique Généralisée ;

PPO : Pédagogie Par Objectifs

QCM : Questions à Choix Multiples

MENA/PLN : Ministère de l'Education Nationale de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales

DGEPFIC : Direction Générale de l'Encadrement Pédagogique, de la Formation Initiale et Continue

DGREIP : Direction Générale de la Recherche en Education et de l'Innovation Pédagogique

DASCLE : Direction des Activités Sportives, Culturelles et des Loisirs de l'Education

DREPS : Direction Régionale des Enseignements Postprimaire et Secondaire

DPEPS : Direction Provinciale des Enseignements Postprimaire et Secondaire

PAAQE : Projet d'Appui à l'Amélioration de la Qualité de l'Education

PREMIERE PARTIE

I. Orientations de l'approche pédagogique intégratrice

I.1. Les fondements de l'API.

Depuis 2007, le Burkina Faso a engagé une réforme de son système éducatif. Initialement, il était question d'une réforme selon l'approche par les compétences (APC) en lieu et place de la pédagogie par objectif (PPO). On a commencé par l'insertion des thèmes émergents dans les programmes. La réforme porte aujourd'hui sur les curricula.

L'API (Approche pédagogique intégratrice) est une approche endogène. Elle a pour fondement le socioconstructivisme qui induit le paradigme de l'apprentissage

Elle se fonde sur le principe de *l'éclectisme didactique*, c'est-à-dire qu'elle se nourrit des avantages des approches pédagogiques telles que *la pédagogie par les objectifs (PPO)* et *l'Approche Par les Compétences (APC)*. L'API intègre également au plan didactique les stratégies et les démarches actives telles que la *Pédagogie du texte(PDT)* et *l'ASEI- PDSI* pour l'enseignement des sciences d'observation et des mathématiques. Mais comment se présente chacune des principales composantes de l'API ?

La pédagogie par objectif (PPO)

La PPO ne vient pas d'une réflexion des enseignants. Elle provient du monde du travail (entreprise) ; elle est la conséquence du souci de produire beaucoup et bien ; ce qui a entraîné la division du travail en séquences précises.

La PPO est explicite. Elle a comme mission de pouvoir diviser la tâche en séquences d'apprentissage.

La PPO a essentiellement pour base théorique le comportementisme qui tient compte surtout des comportements observables de l'élève en apprentissage. Elle valorise des faits observables, descriptibles et mesurables.

Le point de l'opération à mener étant précis, on ne peut plus enseigner par tâtonnement. Avec la PPO, on rationalise l'évaluation. Ce qu'on doit évaluer doit être observable aussi bien en termes de savoir que de savoir-être ou de savoir-faire. Dans cette perspective, l'enseignant privilégie ce qui est directement observable chez l'élève et mesure ainsi le degré d'atteinte des objectifs du programme. Toutefois, la critique faite à la PPO réside en ceci qu'elle ne donne pas du sens à l'apprentissage du fait de son grand fractionnement.

L'approche par les compétences (APC)

L'APC peut se définir comme un ensemble de principes ou un courant pédagogique bâti autour du concept de « compétence ». C'est une manière d'organiser l'enseignement/apprentissage de façon à donner aux apprenants la possibilité de développer des compétences. L'idée fondamentale ou le principe de base est que l'élève ne doit pas seulement acquérir des connaissances, des savoir-faire ou des savoir être isolés les uns des autres, cloisonnés, comme c'est le cas avec la PPO, mais il doit surtout développer des compétences.

La compétence se définit selon Roegiers (2008) comme « la possibilité, pour un individu, de mobiliser de manière intériorisée un ensemble intégré de ressources en vue de résoudre une famille de situations-problèmes. »

La Pédagogie Du Texte (PDT)

Selon son initiateur Antonio FAUNDEZ, elle est appelée Pédagogie du texte « en raison de la place centrale qu'occupe le langage verbal dans le processus éducatif et le rôle qu'il y joue. ».

L'approche PDT considère que les apprenants ont besoin de maîtriser une diversité de connaissances nécessaires pour comprendre la réalité ainsi que l'être humain lui-même. Cela implique que le processus éducatif devrait s'étendre sur une période minimale de trois/quatre ans, la quatrième année pouvant être consacrée à une formation professionnelle. L'enseignement et l'apprentissage de connaissances diverses (langues, mathématiques, sciences sociales et sciences de la vie et de la terre) devraient permettre de travailler un ensemble de textes fort importants pour la vie sociale et individuelle. En effet, les textes explicatifs, argumentatifs, narratifs, etc. devraient être appris en étroite collaboration avec les contenus pertinents des différentes disciplines. Seule la maîtrise des contenus des disciplines et des formes linguistiques appropriées à ces contenus permet une appropriation de qualité.

L'approche ASEI-PDSI

L'approche ASEI-PDSI est portée sur l'enseignement pour la compréhension en faisant participer activement les apprenants à l'acquisition graduelle des connaissances. En cela, elle est appelée approche centrée sur l'apprenant parce qu'elle met l'accent sur l'activité et la responsabilité de l'apprenant, en le plaçant au centre de tout le processus d'enseignement/apprentissage.

Selon l'approche ASEI-PDSI, l'enseignement/apprentissage doit être centré sur l'activité de l'apprenant à travers :

- la pratique (manipulation) ;
- la réflexion (activité intellectuelle) ;
- les échanges (discussions) ;

- les remarques (celles qui suscitent l'intérêt des apprenants) ;
- leurs impressions sur les thèmes abordés.

L'ASEI/PDSI (l'approche Activity (Activité); Student (Elève, Apprenant(e); Experiment (Expérimentation, Expérience, manipulation), Improvisation (Initiative, Contextualisation, Adaptation)-. Plan (Planifier, Organiser, Préparer); Do (Faire, Exécuter) ; See (Voir, Observer, Evaluer) ; Improve (Améliorer, Remédier)).

La nouvelle approche dénommée Approche pédagogique Intégratrice est une approche qui veut que l'enseignant dans son action en classe, prenne en compte les méthodes et approches qui ont fait leur preuve dans l'éducation des enfants. Il peut arriver qu'on ait recours aux méthodes traditionnelles mais il faut surtout privilégier les méthodes actives.

Les méthodes traditionnelles font référence au maître détenteur du savoir et qui le transmet à l'élève. Ce dernier se contente de retenir. Il peut à la limite poser des questions.

Par « méthodes actives », il faut entendre toutes les pratiques utilisées par l'enseignant et qui rendent l'apprenant actif dans son apprentissage scolaire. La pédagogie active privilégie l'activité de l'apprenant dans tout le processus d'apprentissage.

L'Approche Pédagogique Intégratrice (API) a pour fondements le socioconstructivisme qui induit le paradigme de l'apprentissage.

Le socioconstructivisme est une théorie éducative qui met l'accent sur la construction du savoir par l'apprenant lui-même en relation avec ses pairs et son environnement social.

Il met l'accent sur **l'aspect relationnel** de l'apprentissage. L'élève élabore sa compréhension d'une réalité par la comparaison de ses perceptions avec celles de ses pairs, de l'enseignant et celles de son environnement. (**Lasnier**).

L'acquisition des connaissances passe donc par un processus qui va du social (connaissances interpersonnelles) à l'individuel (connaissances intra-personnelles).

Le paradigme de l'apprentissage place **l'acte d'apprendre** au cœur des préoccupations de l'enseignant. Ainsi dans son action, l'enseignant met l'accent sur l'apprenant. La relation pédagogique tend à mettre celui-ci, **en tant qu'acteur de son apprentissage**, au centre de l'action pédagogique. L'enseignant devient un facilitateur. Les qualités comme **l'autonomie, la liberté, l'initiative, l'invention, la créativité et la capacité à la coopération, à la recherche, à la participation** sont développées.

L'approche pédagogique intégratrice reste ouverte à toute autre approche et démarche probante dans les sciences de l'éducation.

I.2. Les principes de l'API

La mise en œuvre de l'approche pédagogique intégratrice (API) exige le respect des principes didactiques suivants :

- le principe de l'éclectisme didactique qui consiste en une ouverture à toutes les approches pédagogiques utiles à l'efficacité de l'enseignement / apprentissage;
- le principe de la centration sur l'apprenant qui le responsabilise et le place au cœur du processus d'enseignement/apprentissage ;
- le principe de rationalisation qui consiste en une utilisation efficiente et efficace des moyens appropriés pour atteindre les objectifs;
- le principe d'équité qui consiste en la satisfaction du souci d'accorder à tous les enfants, sans distinction, leur droit à l'éducation notamment par la prise en compte des enfants à besoins spécifiques (enfants en situation de handicap, enfants dans la rue, enfants et personnes vulnérables...) ;
- le principe d'éducabilité qui repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les apprenants devraient être capables d'acquérir les notions enseignées à l'école, pour autant que les conditions d'enseignement soient optimales pour chacun d'eux;
- le principe de contextualisation du processus d'enseignement/apprentissage qui consiste à la prise en compte des réalités proches du vécu quotidien des apprenants ;
- le principe du multilinguisme qui est défini comme la maîtrise de deux langues au moins qui doivent devenir des matières d'enseignement, mais également des langues d'enseignement ;
- le principe de lier théorie et pratique qui consiste en l'établissement de liens fonctionnels entre les savoirs théoriques et pratiques.

II. Présentation succincte du manuel support/contenus des nouveaux curricula

Le programme d'EPS était organisé en niveaux. Le niveau I regroupe la classe de sixième et de cinquième, le niveau II regroupe la classe de quatrième et de troisième et le niveau III regroupe les classes du second cycle (seconde, première et terminale). Dans la réforme, les classes du postprimaire sont divisées en sous-cycle : le sous-

cycle I regroupe la sixième et la cinquième et le sous-cycle II regroupe la quatrième et la troisième. Les objectifs poursuivis au niveau I sont ceux du sous-cycle I en éducation physique et sportive avec pour principe l'acquisition du geste global juste. Les contenus des curricula sont les contenus spécifiques des différentes activités physiques et sportives du programme au niveau I.

Au niveau de l'éducation physique et sportive en classe de sixième les activités physiques, sportives et artistiques sont abordées sous forme globale et juste. Il est demandé à l'enseignant d'adapter le matériel, les règles et de contextualiser certaines situations pour faciliter les apprentissages. C'est pourquoi l'enseignant ne doit pas hésiter à fabriquer du matériel pourvu que les apprenants aient l'occasion de s'exprimer. Il ne s'agit pas de dénaturer l'activité au risque de compromettre l'appropriation de la technique juste et règlementaire.

Les contenus des curricula sont structurés autour de quatre champs disciplinaires qui sont :

1. Langue et communication
2. Mathématiques sciences et technologie
3. Sciences humaines et sociales
4. EPS, Art, Culture et Production

Pour chaque champ disciplinaire, il est formulé :

- Objectif général en rapport avec le champ disciplinaire
- Les objectifs intermédiaires en rapport avec les activités ou familles d'activités de la discipline
- Des OS (objectifs spécifiques) en rapport avec les connaissances et habiletés à faire acquérir à partir des contenus spécifiques.
- Des contenus spécifiques en rapport avec le niveau et le sous-cycle considérés.

- Les objectifs intermédiaires et spécifiques sont de la discipline, en l'occurrence l'éducation physique et sportive pour ce qui nous concerne. Pour l'EPS, nous avons formulé trois objectifs intermédiaires qui prennent en compte trois familles d'activités qui sont : l'athlétisme et la natation, la gymnastique et les sports collectifs. Les curricula de l'EPS se déclinent en quatre parties qui sont :

- 1.1. Contenus des curricula
- 1.2. Outils de planification des curricula
- 1.3. Outils de gestion des curricula
- 1.4. Guide d'exécution des curricula

Les curricula en classe de sixième

Les contenus des curricula en classe de sixième sont organisés conformément à l'objectif du niveau I. C'est-à-dire qu'ils regroupent les classes du sous-cycle I à savoir la sixième et la cinquième.

Les contenus des curricula sont logés dans un cadre logique qui comporte les éléments suivants : les objectifs spécifiques, les domaines taxonomiques, les contenus spécifiques, les méthodes, techniques et procédés, le matériel et support, les outils ou instruments d'évaluation.

Objectifs spécifiques	Domaine taxonomique	Contenus spécifiques	Méthodes, techniques et procédés	Matériel/Support pédagogique	Modalité d'évaluation
-----------------------	---------------------	----------------------	----------------------------------	------------------------------	-----------------------

En athlétisme, nous avons les courses de courte durée, les courses de longue durée, les multi sauts et les multi lancers. Il y a également la natation.

En gymnastique, il s'agit de veiller à ce que les différentes familles soient abordées pour permettre à l'apprenant de mieux s'exprimer. Les familles sont : les impulsions ; les rotations ; les ATR et dérivés, les attitudes et positions et l'expression corporelle.

En sport collectif, nous avons retenu quatre sports. Il s'agit du football, du handball, du basketball et du volleyball.

Il reste entendu que le choix des activités à programmer revient à l'équipe pédagogique d'EPS qui devra tenir compte :

- de l'équilibre de la formation des apprenants ;
- des infrastructures ;
- du matériel didactique

L'état des besoins se fait conformément à la programmation annuelle faite par le conseil d'enseignement et soumis à l'administration scolaire.

L'enseignement de l'EPS comporte une partie pratique et une partie théorique.

L'outil de gestion de l'éducation physique et sportive propose des plans de cours pour la pratique et pour la théorie.

III. Documents d'accompagnement

Un certain nombre d'outils a été mis en place pour faciliter l'exploitation des curricula. Il s'agit des documents d'accompagnement. Ces documents précisent progressivement comment les contenus des curricula peuvent être exploités par sous-cycle et par classe : il y a l'outil de planification, l'outil de gestion et le guide d'exécution.

III.1.L'outil de planification

L'outil de planification éclate les contenus des curricula du sous-cycle en contenus de la première année et en contenus de la deuxième année. Pour chaque année, les activités sont réparties par trimestre.

Nous pouvons remarquer que plusieurs activités sont prévues, mais compte tenu de la durée du cycle de travail (dix séances de pratique, cinq séances de théorie) et du temps imparti au trimestre, deux activités seulement peuvent être inscrites au programme. Il faut donc faire des choix en tenant compte de beaucoup de facteurs.

Pour chaque activité, il y a les contenus théoriques et les contenus pratiques.

Le conseil d'enseignement de l'établissement fait sa programmation et tous les enseignants d'éducation physique et sportive intervenant dans l'établissement respectent cette programmation faite en fonction des infrastructures et du matériel de l'établissement.

III.2. L'outil de gestion

Les contenus répartis par année doivent ensuite être gérés pour arrêter ce qui sera fait par cycle et les contenus des séances de chaque cycle. C'est l'outil de gestion.

Avec l'outil de gestion, nous remarquons que dans l'année, il ne peut y avoir que 5 cycles. Après avoir choisi les activités qui seront enseignées tout au long de l'année, nous pouvons alors établir les échéanciers prévisionnels de chaque cycle.

III.3. Le guide d'exécution

La mise en œuvre des curricula en classe se fait conformément aux textes qui régissent l'enseignement de l'éducation physique et sportive. Le guide d'exécution rappelle les objectifs de l'EPS ainsi que les points importants des différents textes de l'enseignement de l'EPS.

III.3.1. Orientations spécifiques à la discipline/activité

Dans l'organisation des disciplines en champs disciplinaires, l'éducation physique et sportive est dans le champ disciplinaire EPS, Art, Culture et Production. Ici nous parlons de la discipline EPS.

Les objectifs de l'EPS à ce niveau permettent de préciser en quoi les activités, qui sont répertoriées en trois catégories de situations éducatives, sont des moyens pour les atteindre.

Les activités enseignées permettent de mettre l'élève en relation avec :

- Le monde physique : on y recherche l'acquisition du geste global juste dans l'exécution des différentes APSA, on y est confronté à l'environnement en mettant un accent particulier sur la notion de sécurité ;
- Autrui en recherchant l'opposition, la coopération et en étant vu et jugé dans l'interaction avec les autres ;
- Le développement de la connaissance de soi avec les activités gymniques.

L'API devrait permettre à l'apprenant de s'approprier les activités physiques, sportives et artistiques par une meilleure connaissance théorique et pratique. Cette appropriation passe par le renforcement de l'aspect affectif des activités à travers une approche qui met en évidence l'importance de la théorie et de la pratique.

Confronter les apprenants à ces trois types de situations éducatives va permettre d'« éduquer de façon équilibrée les apprenants »

Ainsi, les objectifs sont définis en objectifs intermédiaires et en objectifs spécifiques.

Les objectifs intermédiaires regroupent des familles d'APSA qui font références aux trois catégories de situations éducatives comme dit plus haut.

Les habiletés motrices apprises installent des capacités qui permettent d'acquérir, par la pratique, des compétences et connaissances relatives aux activités physiques, sportives et artistiques. Par la suite, l'apprenant peut accéder aux connaissances relatives à l'organisation et à l'entretien de la vie physique.

Les objectifs spécifiques, en classe de sixième, renvoient à la pratique des différentes APSA avec l'application des règlements élaborés et adaptés qui devraient permettre à chaque apprenant de s'exprimer.

Le volume horaire hebdomadaire de l'enseignant d'éducation physique et sportive est de trois heures.

Dans le volume horaire total de l'enseignant, il est prévu deux heures d'AS. L'AS constitue la plage de travaux pratiques. C'est le moment pour l'enseignant d'apprécier le degré d'appropriation des connaissances sur les plans cognitifs, affectifs et moteurs de l'apprenant. C'est un moment d'intégration des savoirs pour l'apprenant.

L'apport de l'EPS au développement économique et social de la population d'un pays est si important que les autorités politiques lui accordent une place de choix à travers les textes officiels. Il appartient aux acteurs de prendre conscience de cet état de fait et de travailler en conséquence.

La mise en œuvre de la leçon d'EPS se fait suivant le plan de la fiche API répartie en trois phases :

- La phase de présentation

Cette phase comprend deux étapes

- ✓ Rappel de la leçon précédente/ Vérification des prérequis
- ✓ Motivation

- La phase de développement

Cette phase comprend trois étapes

- ✓ Présentation de la situation d'apprentissage
- ✓ Analyse/Echanges/production
- ✓ Synthèse/application

- La phase d'évaluation

Cette dernière phase comprend deux étapes

- ✓ Etape 1 : évaluation des acquis
- ✓ Etape 2 : activités de prolongement/transfert ou exercice de maison

Avoir une programmation annuelle pour chaque établissement est un impératif pour le conseil d'enseignement d'EPS. Cette programmation doit être tirée du projet d'EPS de l'établissement concerné. Après adoption de ces documents par les enseignants d'EPS de l'établissement, chacun se fera le devoir de le respecter pour que l'exploitation des infrastructures et du matériel soit optimale.

III.3.2. Objectifs de la discipline/ activité

L'éducation physique et sportive a pour finalité de former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives, artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué.

Ainsi, elle doit permettre à chaque élève de :

- **développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite** : quels que soient son niveau de pratique, sa condition physique et son degré d'inaptitude ou de handicap, l'éducation physique et sportive doit permettre à chaque élève de s'engager pleinement dans les apprentissages
- **savoir gérer sa vie physique et sociale** : grâce au plaisir pris, aux efforts consentis, aux progrès réalisés, les élèves sont amenés à comprendre les effets bénéfiques d'une activité physique régulière tout au long de la vie. A partir de la pratique physique et de la tenue des rôles sociaux (arbitre, juge, aide, etc.) l'éducation physique s'attache également à faire construire les attitudes et comportements permettant la vie en société.

- **accéder au patrimoine culturel** : par la pratique d'une forme scolaire des activités physiques, sportives et artistiques associée à une approche réfléchie des pratiques sociales et des valeurs qu'elles véhiculent, l'EPS offre la possibilité de disposer de connaissances nécessaires et d'un niveau de pratique suffisant pour se situer au sein d'une culture.

III.3.3. Importance de la discipline/ activité

L'EPS, discipline d'enseignement, à travers les activités physiques, sportives et artistiques qu'elle propose, vise la formation complète de l'apprenant sur un triple plan :

- Au plan individuel, l'EPS vise l'amélioration des capacités physiologiques et psychomotrices de l'apprenant, le renforcement des forces productrices et le sens de la responsabilité ;
- Au plan social, l'EPS vise le développement de valeurs telles que la discipline, l'esprit d'équipe, l'acceptation de la différence, l'éthique sportive, le vivre ensemble et la cohésion nationale ;
- Au plan économique, l'EPS peut générer des emplois et favoriser des retombées économiques pour un pays.

III.3.4. Instructions Officielles en lien avec la discipline/ activité

Les instructions officielles sont des recommandations prises par le ministre en charge des enseignements pour expliciter la façon dont l'EPS doit être enseignée en classe pour atteindre les objectifs de l'éducation.

INSTRUCTIONS OFFICIELLES RELATIVES A L'ENSEIGNEMENT DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT POSTPRIMAIRE ET SECONDAIRE GENERAL

I. Les horaires

- Le volume horaire hebdomadaire est de trois (3) heures d'enseignement réparties ainsi qu'il suit :
 - Deux (2) heures de cours pratiques qui sont placées selon la formule de « une heure deux fois » avec au moins un jour d'intervalle. **Le principe de deux heures consécutives de cours pratiques n'est pas autorisé.** Les heures de cours pratiques se situent entre 7 heures et 10 heures et entre 16 heures et 18 heures ;
 - Une heure d'enseignement théorique
- Le volume horaire hebdomadaire des enseignants est de dix-huit (18) heures

pour les professeurs des lycées et collèges et les professeurs certifiés des lycées et collèges dont 16 heures de cours pratiques et théoriques et deux (2) heures exclusives d'animation sportive. Il est de vingt-deux (22) heures pour les professeurs de collège et les professeurs certifiés des collèges dont 20 heures de cours pratiques et théoriques et deux (2) heures exclusives d'animation sportive.

- La participation à l'animation sportive de l'établissement est une obligation de service pour tout enseignant d'EPS. Les après-midi du mardi sont réservés à l'animation sportive de l'établissement.

II. L'évaluation

- L'élève apte subit les épreuves pratiques et théoriques. L'élève muni d'un certificat d'inaptitude est soumis à l'épreuve théorique.

- L'évaluation des épreuves pratiques porte sur les connaissances techniques des activités physiques sportives et artistiques (APSA) et sur la performance de l'élève

- L'évaluation théorique porte sur les connaissances règlementaires, organisationnelles et techniques des APSA.

- L'EPS est affectée du coefficient deux (2).

III. Les consignes administratives

Les chefs d'établissement élaborent les emplois du temps de l'enseignement de l'EPS en plaçant 75% du volume horaire entre 7 heures et 10 heures, 25% des heures pratiques entre 16 heures et 18 heures.

III.1. Le coordonnateur et le secrétaire d'association sportive

- Dans tout établissement où il y a plus d'un enseignant d'EPS, le chef d'établissement, en début d'année scolaire nomme un coordonnateur sur proposition des enseignants d'EPS.

- Le coordonnateur est compétent pour toutes questions relatives à l'organisation pédagogique de l'EPS dans l'établissement. Il est chargé, en collaboration avec les autres enseignants d'EPS :

- de la programmation des installations et de l'utilisation des équipements sportifs ;
- de la gestion, en liaison avec l'intendant, du matériel pédagogique ;
- de la résolution de tout problème relatif à l'enseignement de l'EPS.

En début et en fin d'année scolaire, le coordonnateur et l'intendant font l'inventaire du matériel disponible.

III.1.1. Dans tout établissement où il y a plus d'un enseignant d'EPS, le chef d'établissement en début d'année scolaire, nomme un secrétaire d'association sportive sur proposition des enseignants d'EPS.

III.1.2. Le secrétaire d'association sportive est un enseignant d'EPS élu par ses pairs. Il est chargé des relations avec les responsables des structures des sports scolaires et universitaires et de tout autre forme de compétitions auxquelles l'établissement pourrait participer.

III.1.3. Il est créé dans chaque établissement scolaire un bureau d'association sportive. Le bureau d'association sportive est compétent pour l'organisation et l'animation de la pratique sportive dans l'établissement tout au long de l'année scolaire. Il se compose comme suit :

- Un président qui est le chef d'établissement ;
- Un vice-président qui est un professeur d'une discipline autre que l'EPS ;
- Un secrétaire général qui est le secrétaire d'association sportive ;
- Un trésorier qui est l'économe ou l'intendant de l'établissement scolaire ;
- Un responsable à l'information qui est le délégué général des élèves ;
- Un responsable à l'organisation qui est le responsable aux activités culturelles et sportives du bureau des élèves ;

Un responsable adjoint à l'organisation qui est un membre du bureau des élèves

III.1.4. Dans tout établissement où il y a un seul enseignant d'EPS, le chef d'établissement en début d'année lui confie les tâches de coordonnateur et de secrétaire d'association sportive.

III.2. Le contrôle médical

L'élève muni d'un certificat d'inaptitude délivré par le service médico-scolaire compétent est dispensé de pratique et d'épreuves pratiques de l'EPS. Toutefois, il a une obligation de présence aux cours pratiques et théoriques et est évalué en théorie.

III.3.5. Principes didactiques

- le début de chaque cycle correspond à une évaluation diagnostique : aucun élève n'est vierge dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques. Il y a toujours une expérience qu'on peut appeler prérequis et l'enseignant se base toujours sur ce vécu antérieur qui lui permet d'enrichir sa motricité. A la première séance du cycle on peut vérifier les prérequis, dans les séances qui suivent, l'enseignant vérifie toujours ce qui reste de la séance précédente.
- la situation sociale de référence (compétition sportive) : dans les autres disciplines, on parle de savoirs savants en référence aux résultats obtenus par les chercheurs qui ne sont pas toujours accessibles aux élèves et nécessitent un travail didactique de la part des enseignants. En éducation physique et sportive nous parlons de situation sociale de référence qui correspond aux compétitions de hauts niveaux. Pour nous c'est le niveau auquel nous cherchons à atteindre avec nos élèves.
- l'objet d'enseignement : l'activité physique, sportive et artistique est l'objet d'enseignement. C'est à travers cette activité que nous pouvons atteindre l'objectif visé. Chaque activité programmée a une dominante dans l'objectif de l'éducation qui est poursuivie à travers l'éducation physique et sportive. Exemple : avec un sport collectif, on apprend plus à vivre avec autrui.
- les contenus d'enseignement : situation de référence et situation d'apprentissage : à partir de l'objectif spécifique, l'enseignant trouve des exercices, formule des consignes, met des situations en place pour permettre à l'apprenant de s'exprimer. La qualité des contenus favorise l'atteinte des objectifs.

III.3.6. Démarches méthodologiques

L'enseignant met tout en œuvre pour que l'apprenant soit au centre de l'apprentissage. Il faut savoir que c'est l'apprenant qui est le premier bénéficiaire de l'enseignement et il doit être impliqué à tous les niveaux de l'apprentissage. L'enseignant n'est qu'un modérateur, un accompagnateur et doit être toujours disponible pour répondre à toutes les sollicitations de l'apprenant. C'est pourquoi une fiche a été conçue pour orienter l'enseignant dans son action.

○ canevas API

Fiche de cycle

cycle de :

Objectif du cycle :

Echéancier prévisionnel de la pratique du cycle :

Echéancier prévisionnel de la théorie du cycle :

Fiche pédagogique de séance/leçon N° :

- ✓ Date
- ✓ Classe
- ✓ Effectif total :G :F :
- ✓ Présents :G :F :
- ✓ Absents :G :F :
- ✓ Champ disciplinaire :
- ✓ Discipline/activité :
- ✓ Matière(APSA) :
- ✓ Titre/intitulé/sujet de la leçon :
- ✓ Thème (thème de la leçon) :
- ✓ Objectif d'apprentissage (objectif de la séance) :
- ✓ Méthode/technique :
- ✓ Matériel/support :
- ✓ Document :
- ✓ Bibliographie :
- ✓ Durée :

ETAPES	ACTIVITES ENSEIGNANT(E)	ACTIVITES APPRENANTS(ES)	OBSERVATIONS
PHASE DE PRESENTATION (10 mn)			
Prise en main Rappel de la leçon précédente/Vérification des prérequis	✓ Contrôle de présences ✓ propose des exercices pratiques, oraux ou écrits ; ✓ pose des questions sur la leçon précédente ; ✓ pose des questions sur des notions en relation avec la leçon du jour ✓ apprécie les réponses données par les élèves, fait donner ou donne la bonne réponse, fait corriger.	✓ Contrôle de présences et/ou répondent à l'appel de leur nom ✓ traitent les exercices proposés ; ✓ répondent aux questions posées ; ✓ corrigent.	
Motivation Mise en train	✓ présente une situation à même de déclencher un intérêt pour l'apprentissage du jour ; ✓ communique les objectifs de la leçon ; ✓ accorde un temps d'échanges aux élèves. ✓ propose un ensemble d'exercices préparatoires à l'activité	✓ écoutent ; ✓ échangent entre eux et énoncent ce qui est attendu d'eux. ✓ se préparent pour l'activité	
PHASE DE DEVELOPPEMENT (35 mn)			
Présentation de la situation d'apprentissage	✓ présente la situation d'apprentissage en vue de l'appropriation du plan du cours par les apprenants ; ✓ pose des questions en rapport avec la situation d'apprentissage ; ✓ fait des constats ou des constatations des appréhensions des élèves sur l'objet	✓ écoutent ; ✓ répondent aux questions.	

	d'apprentissage.		
Analyse/Echanges/pro duction	✓ donne des consignes de travail (manipulations, productions, émission d'hypothèses, recherche de solutions...).	exécutent les consignes.	
Synthèse/application	✓ donne des consignes de travail aux apprenants en les invitant à : ○ récapituler ; ○ formuler la synthèse ou le résumé qu'il porte au tableau et dans les cahiers ; ○ lire la synthèse élaborée ; ○ appliquer (mise en situation d'exécution, trace écrite)...	✓ exécutent les consignes : ○ récapitulent ; ○ formulent la synthèse ou le résumé ; ○ lisent la synthèse élaborée ; ○ appliquent... ○ prennent le résumé ○ exécutent les exercices	
PHASE D'EVALUATION (10mn)			
Etape 1 : évaluation des acquis	✓ donne des tâches d'évaluation : ○ exercices/contrôle des acquisitions ; ○ correction ; ○ vérification ; ○ défis additionnels (d'autres exercices de niveau plus élevé au besoin) ; ○ remédiation. ○ bilan ○ proclamation des résultats	✓ traitent les exercices ; ✓ corrigent les exercices d'évaluation ; ○ vérifient ses propres comportements ; ○ corrigent ses erreurs ; ○ traitent les défis additionnels ; ○ écoutent les explications ; complémentaires.	-
Retour au calme			
l'étape 2: Activités de prolongement/transfert ou exercice de maison	donne une activité de prolongement/transfert en lien avec la notion émise et incite les apprenants à l'exécuter ou propose des consignes de travail de maison aux apprenants.	Prennent l'engagement de mener ladite activité. Les élèves exécutent les consignes	

III.4. Recommandations

- Développer des initiatives pour un équipement suffisant et varié ;
- Veiller au respect de la programmation annuelle de l'établissement ;
- Impliquer tous les apprenants dans le processus d'apprentissage ;
- Organiser l'espace pour faciliter l'évolution et assurer la sécurité des apprenants ;
- Pratiquer une pédagogie différenciée ;
- Centrer les apprentissages sur les apprenants ;
- Avoir de la volonté et s'engager dans la mise en œuvre des activités de la discipline ;
- Faire appel à des personnes ressources pour les spécificités.

IV. Evaluation

IV.1 Normes et modalités d'évaluation

Les activités d'évaluation sont planifiées dans l'outil de gestion des curricula et les orientations générales de définition des normes et modalités de leur mise en œuvre sont définies par le COC.

L'Approche Pédagogique Intégratrice (API) ayant pour fondement épistémologique le socioconstructivisme, les fonctions et les modes d'évaluation des apprentissages se doivent de respecter les orientations et les principes didactiques de cette nouvelle approche. Il est affirmé à ce propos que « ... la finalité première de l'évaluation n'est pas la sélection mais l'orientation et la remédiation... Le choix des modes d'évaluation doit être en cohérence avec les stratégies d'enseignement/apprentissage utilisées par l'enseignant qui doit tenir compte des domaines taxonomiques des objectifs formulés » (COC, p. 41).

En termes de normes, l'évaluation doit :

- couvrir les trois domaines: cognitif, psychomoteur et socio-affectif
- privilégier l'évaluation formative ;
- réaliser les évaluations sommatives (bilan) ;
- utiliser l'évaluation critériée.

S'agissant des modalités, il est retenu :

- une (01) évaluation – remédiation (évaluation formative) après six ou sept séances (leçons) d'un cycle d'apprentissage pratique
- une (01) situation d'intégration après deux cycles et une évaluation

sommative à la fin de chaque cycle ;

- une (01) évaluation en théorie à la fin de chaque cycle d'apprentissage.

Les activités d'évaluation comprennent essentiellement l'évaluation formative et l'évaluation sommative.

L'évaluation formative est permanente car elle comprend aussi bien les évaluations faites à la fin de chaque leçon de tous les jours, que les évaluations –remédiation, et les situations d'intégration. L'évaluation formative doit privilégier l'auto-évaluation et l'évaluation par les pairs. Elle doit aussi varier les instruments de mesure (questions ouvertes et questions fermées ; grille d'observation...). Mais, qu'elle soit formative ou sommative, l'évaluation doit toujours être critériée afin d'être objective et promouvoir la culture de la réussite.

IV.2. Activités d'évaluation

Dans le cadre de l'intégration des savoirs, deux types d'évaluation seront mis en œuvre pour compléter les évaluations continues administrées sous formes d'exercices variés au cours des différentes leçons à savoir, l'évaluation/remédiation et la situation d'intégration.

Cette forme d'évaluation formative vise à assurer chez l'apprenant, une acquisition suffisante de ressources à travers les apprentissages ponctuels.

Tout comme la situation didactique ou situation d'apprentissage, l'évaluation/remédiation vise à vérifier le degré d'acquisition et de maîtrise de savoirs, savoir-faire et savoir-être nouveaux, liés à une discipline. Elle précède les activités de remédiation car elle permet à l'enseignant d'identifier les difficultés majeures ou récurrentes rencontrées par les élèves en termes d'appropriation de ressources (savoirs, savoir-faire et savoir-être) disciplinaires au bout d'une certaine période (mois/trimestre).

Les évaluations auxquelles les élèves sont soumis sont entre autres : les devoirs et exercices (oraux ou écrits, journaliers, bihebdomadaires, mensuels ou trimestriels), les compositions trimestrielles harmonisées et les examens et concours scolaires.

Bien que n'étant pas encore à ce stade au niveau d'une véritable situation-problème, l'évaluation-remédiation doit susciter la mobilisation et l'intégration de plusieurs ressources pour la résolution par l'élève d'un problème scolaire.

Le choix des activités respectera entre autres le principe de **centration** sur l'apprenant qui confère une place importante à l'**évaluation formative**, sans que soient occultés les autres types d'évaluation. De manière pratique, elle est composée de deux parties : un support et une série d'exercices.

Il s'agira donc désormais de pratiquer une évaluation **respectueuse des**

orientations prises par le **nouveau curriculum**, c'est-à-dire qu'elle :

- ✓ apprécie autant le résultat que la démarche, les connaissances que les attitudes, le processus que le produit ;
- ✓ combine le suivi de la progression au jugement terminal ;
- ✓ évalue en situation, en faisant appel à des situations concrètes pour l'apprenant ;
- ✓ intègre l'évaluation à l'apprentissage.

Les activités d'évaluation en EPS prennent en compte les aspects suivants :

- la réalisation de performances et l'utilisation de barème ;
- l'utilisation d'une fiche d'observation ;
- l'élaboration de QCM (question à choix multiple) ;
- la formulation de questions ouvertes ou fermées.

IV.3. Corrigés

- application de barème
- interprétation de la fiche d'observation
- réponses aux QCM
- proposition de plan de rédaction

Après avoir administré une évaluation à sa classe à la fin de chaque thème/chapitre, de chaque cycle et les activités d'intégration en fin de trimestre, l'enseignant procèdera à sa correction à partir d'une grille de correction : **c'est l'évaluation critériée.**

L'élaboration d'une grille de correction suit, en général, les étapes suivantes :

➤ Étape 1 : se donner des critères

Le recours aux critères présente trois avantages majeurs dans l'évaluation :

- des notes plus justes ;
- la valorisation des éléments positifs dans les productions des élèves ;
- une meilleure identification des élèves à risque.

➤ Étape 2 : déterminer les indicateurs

Une fois les critères définis, on passe à la détermination des indicateurs.

L'indicateur se définit comme étant :

- un indice observable dans la production ;
- un élément concret qu'on peut observer directement ;
- un moyen pour opérationnaliser le critère.

Il faut dire ici que si les critères sont relatifs à la compétence et doivent être les mêmes pour toutes les situations évaluant cette compétence, les indicateurs, eux, se réfèrent à la situation et doivent donc être redéfinis pour chaque nouvelle situation en fonction du contexte et des consignes.

- Exemple : pour le critère « présentation correcte de la copie », on peut avoir comme indicateurs : absence de tâche, absence de ratures, deux ratures au maximum, titre souligné, existence d'une marge...

➤ **Étape 3 : élaborer la grille de correction**

Élaborer une grille de correction, c'est déterminer, pour chaque question ou consigne et chaque critère, des indicateurs (trois ou quatre indicateurs) qui conviennent.

L'élaboration d'une grille de correction nous amène à croiser des critères avec des questions/consignes.

En outre, la grille de correction doit être assortie d'un barème de notation généralement basé sur la règle des 2/3 et celle des 3/4 afin que la grille de correction soit complète.

■ **Rappel**

● **La règle des trois quart ($\frac{3}{4}$)**

$\frac{3}{4}$ des points sont attribués aux critères minimaux et $\frac{1}{4}$ aux critères de perfectionnement.

Pour un devoir noté sur **10**, affecter **8 points aux critères minimaux** et **2 points aux critères de perfectionnement**.

● **La règle des deux tiers ($\frac{2}{3}$)**

Donner à l'élève trois occasions indépendantes de vérifier la maîtrise du critère, c'est-à-dire pour chaque critère, proposer trois questions (items) :

- deux occasions sur trois de réussite = **maîtrise minimale** du critère;
- trois occasions sur trois de réussite = **maîtrise maximale** du critère.

➤ **Quelques précisions sur les critères et les indicateurs**

❖ Le critère est considéré comme une qualité que doit respecter le produit attendu. C'est un regard que l'on porte sur l'objet évalué. Il constitue donc un point de vue selon lequel on apprécie une production. Souvent implicite, il est toujours présent et met en relief les aspects suivants :

- exactitude de la réponse ;
- pertinence de la production ;
- utilisation correcte des outils de la discipline ;
- utilité sociale de la production.

Le critère est de l'ordre du général, de l'abstrait.

Les critères de correction utilisés le plus souvent comme critères minimaux sont :

- La pertinence, c'est-à-dire l'adéquation de la production à la situation, notamment à la consigne et aux supports ;
- L'utilisation correcte des outils de la discipline, c'est-à-dire les acquis relatifs à la discipline (les ressources) ;
- La cohérence, c'est-à-dire l'utilisation logique des outils, ainsi que l'unité du sens de la production.

❖ Si le critère donne le sens général dans lequel la correction doit s'effectuer, il reste insuffisant pour assurer une correction efficace.

Pour mesurer un critère avec précision, on a recours aux indicateurs. Ceux-ci sont concrets et observables en situation. Ils précisent un critère et permettent de l'opérationnaliser.

On peut recourir à deux types d'indicateurs :

- des **indicateurs qualitatifs**, quand il s'agit de préciser une facette du critère. Ils reflètent alors soit la présence ou l'absence d'un élément, soit un degré d'une qualité donnée (exemple : pour le critère présentation, on peut avoir comme indicateur «absence de rature»). Les indicateurs qualitatifs aident à repérer les sources d'erreur et à y remédier ;
- des **indicateurs quantitatifs**, quand il s'agit de fournir des précisions sur des seuils de réussite du critère. Ils s'expriment alors par un nombre, un pourcentage, une grandeur (exemples : deux tiers des additions sont correctement effectuées, quatre caractéristiques sur cinq doivent être présentes).

Exemple

Critères Questions	Pertinence de la production	Qualité de la production (cohérence)	Présentation correcte de la copie
Question 1	Si l'élève coche dans une case quelconque, on lui attribue 1 point	Si l'élève trouve la réponse juste, on lui donne 2 points	Pas plus de deux ratures sur l'ensemble de la copie
Question 2	Si l'élève coche dans une case quelconque, on lui attribue 1 point	Si l'élève trouve la réponse juste, on lui donne 2 points	
Question 3	Si l'élève coche dans une case quelconque, on lui attribue 1 point	Si l'élève trouve la réponse juste, on lui donne 2 points	
Total	3 points	6 points	1 point

IV.4. Remédiation

Remédiation : (définition extraite de «Pédagogie : dictionnaire des concepts clés / Raynal, Françoise ; Rieunier, Alain. ESF 1998) «mot qui a la même racine que remède, et qui, dans le domaine des sciences de l'action, est synonyme d'action corrective ou mieux, de régulation. En pédagogie, la remédiation est un dispositif plus ou moins formel qui consiste à fournir à l'apprenant de nouvelles activités d'apprentissage pour lui permettre de combler les lacunes diagnostiquées lors d'une évaluation formative. On a recours pour cela à différentes propositions pédagogiques, qui pour être efficaces, doivent être sensiblement différentes des méthodes utilisées lors de la phase d'enseignement: aides audiovisuelles, informatiques, petits groupes de travail, enseignement individualisé, enseignement mutuel, nouveaux cahiers d'exercices, nouveaux documents à étudier, situations différenciées...». D'où le lien étroit entre remédiation et pédagogie différenciée.

L'évaluation régulière des apprentissages et des réalisations des apprenants est l'un des facteurs les plus importants du perfectionnement du rendement scolaire.

Elle est une opération des plus fondamentales de l'enseignement/apprentissage. Elle permet d'accroître constamment la qualité de l'éducation et de l'enseignement au moyen du **diagnostic** des problèmes qui leur sont inhérents. Elle cherche également à **remédier** à ces problèmes et à déterminer jusqu'à quel point il serait possible de **réaliser les objectifs** préconisés par le processus de l'enseignement et de l'apprentissage.

IV.4.1. Principes de la remédiation

La remédiation s'établit après le diagnostic que l'enseignant a effectué à l'analyse des résultats de l'évaluation.

Une bonne démarche de « diagnostic-remédiation » repose sur quatre étapes :

- le **repérage** des erreurs ;
- la **description** des erreurs ;
- la **recherche** des sources des erreurs (facteurs intrinsèques et les facteurs extrinsèques) ;
- la mise en place d'un **dispositif** de remédiation.

Démarche de la remédiation

IV.4.1.1. Organisation de la classe

La remédiation peut se mener :

- collectivement si l'enseignant décèle des lacunes communes à une majorité des élèves ;
- en petits groupes si l'enseignant observe que certains élèves rencontrent des difficultés similaires ;
- individuellement si l'enseignant a la possibilité de faire travailler chaque élève en particulier.

IV.4.1.2. Les étapes de la remédiation

➤ Le repérage des erreurs

Avant même la séance de mise en commun des travaux des élèves ou des groupes de travail, l'enseignant :

- corrige les copies à l'aide de la grille de correction, corrige l'exécution du geste technique par rapport aux critères de réussite ;
- relève les critères non maîtrisés et les erreurs récurrentes et importantes ;
- les analyse en vue de dégager les principales pistes de remédiation ;
- organise la séance de remédiation. Pour ce faire, il élabore d'abord un tableau des résultats des élèves.

Ainsi l'enseignant qui a diagnostiqué les faiblesses de ses élèves par critère, les regroupe par rapport aux difficultés jugées similaires pour conduire la remédiation.

➤ Exemples d'activités de remédiation

Les activités de remédiation possibles à chacun de ces groupes :

Au premier groupe, l'enseignant peut proposer des activités (exercices) à travers lesquelles ses élèves doivent travailler le lien entre la consigne et le support.

Au deuxième groupe, l'enseignant peut proposer des activités en lien avec les prérequis, les ressources de la capacité.

Il élabore des activités de remédiation possibles à chacun de ces groupes.

IV.4.2. Différents types de remédiation

- **Les remédiations par feed-back:**

- ✓ communiquer à l'élève la correction,
- ✓ recourir à une autocorrection;
- ✓ recourir à la confrontation entre une auto correction et une hétéro correction.

- **Les remédiations par une répétition ou par des travaux complémentaires :**

- ✓ Révision de la partie concernée;
- ✓ Par du travail complémentaire (autres exercices) sur la partie concernée;
- ✓ **par révision des prés requis non maîtrisés** (repandre un apprentissage antérieur ainsi que les parties qui n'ont pu être bénéfiques au regard de la maîtrise minimale de ces pré requis) ;
- ✓ Par du travail complémentaire visant à réapprendre ou à consolider des prés requis concernant la matière.

- **Les remédiations par adoption de nouvelles stratégies d'apprentissage.**

- ✓ Par adoption d'une nouvelle démarche de formation sur la même matière (découpage plus fin, situation d'intégration, par des situations plus concrètes, par des feed-back plus nombreux pour l'élève seul, à l'aide du tutorat, avec le maître...)

Toutefois, il ne faut pas remédier à toutes les difficultés. Cela serait trop long et trop lourd pour l'enseignant. Il faut identifier une ou deux difficultés fréquentes et importantes pour conduire la remédiation.

V. Intégration

Définition

Selon Xavier Roegiers, L'intégration est « la mobilisation conjointe, par l'élève (l'apprenant), de différents acquis scolaires dans une situation significative ».

Pour le Conseil supérieur de l'Éducation du Québec,

L'intégration des savoirs désigne [...] le processus par lequel un élève (apprenant)

- *greffe un nouveau savoir à ses savoirs antérieurs,*
- *restructure en conséquence son univers intérieur et*
- *applique à de nouvelles situations concrètes les savoirs acquis. (Legendre, p739).*

V.1.Principes de l'intégration

« - il n'y a intégration que si l'élève possède différentes ressources : des savoirs, des savoirs-faire et des savoirs-être.

- il n'y a intégration que si l'élève réinvestit ses acquis dans un contexte nouveau (une nouvelle situation-problème). Cette situation est bien plus complexe et riche qu'une application de cours ou un exercice : la situation-problème fait appel à plusieurs savoirs et savoir-faire.

- il n'y a intégration que si l'élève s'implique personnellement dans la résolution de la situation-problème. L'élève doit trouver lui-même quels sont les savoirs et les savoir-faire qui doivent être mobilisés et les articuler pour résoudre la situation-problème »

Xavier Roegiers

L'opérationnalisation de l'intégration des acquis est réalisée à travers la résolution de situations complexes ou situations d'intégration. La situation d'intégration ou situation problème est dite complexe parce qu'elle constitue un moment de démonstration, de mobilisation et de réinvestissement des ressources pour résoudre un problème proche de la vie courante. En d'autres termes c'est un exercice (devoir, travail, situation problème) donné aux apprenants et qui les obligent à réinvestir l'ensemble des acquis de la séquence (chapitre, séance/leçon, cycle, thème, unité...) pour apporter une solution à un problème en traitant l'exercice qui leur est proposé.

La situation d'intégration est composée de trois constituants : un support, une ou plusieurs tâches ou activités et une consigne.

- Le support : c'est l'ensemble des éléments matériels qui sont présentés à l'apprenant (texte écrit, illustration, photo, etc.) Il doit comporter les trois éléments suivants :

- ✓ *un contexte* qui décrit l'environnement dans lequel on se situe ;
- ✓ *de l'information* sur la base de laquelle l'apprenant va agir ;
- ✓ *une fonction* qui précise dans quel but la production est réalisée.

La tâche : c'est l'anticipation du produit attendu.

- La consigne : c'est l'ensemble des instructions de travail qui sont données à l'apprenant de façon explicite.
- La correction des situations d'intégration utilise les mêmes instruments que ceux de l'évaluation-remédiation (grilles d'évaluation, de notation, de correction...).

V.2. Exemples d'activités d'intégration

- Au premier trimestre de l'année scolaire, la classe de sixième a eu deux cycles : Préparation physique généralisée (PPG) et Gymnastique au sol. Au cours de la PPG, les apprenants se sont entraînés sur neuf (09) minutes de course d'endurance et 40 m de course de vitesse pour les garçons et pour les filles. Ils ont également appris un mini-enchaînement en gymnastique au sol aussi bien pour les filles que pour les garçons.

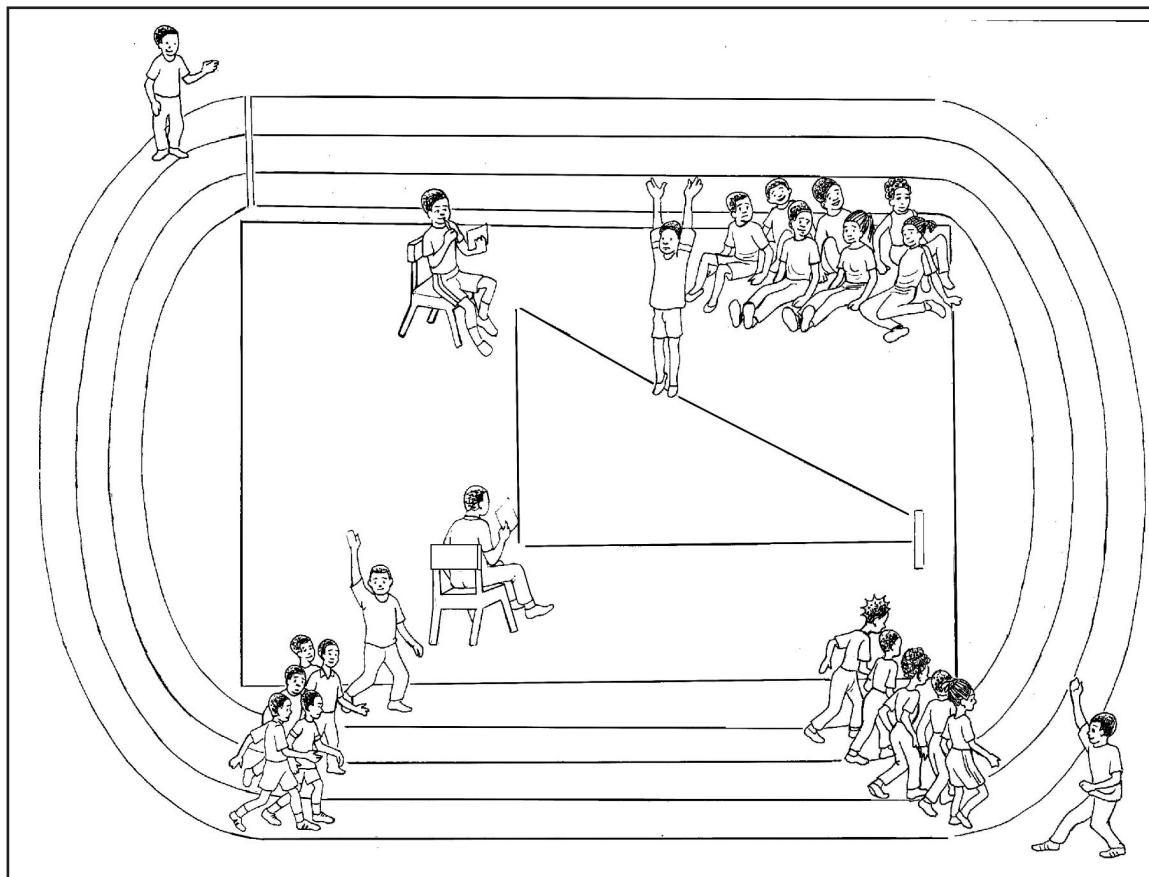
Le bureau d'AS de l'établissement organise un tournoi à l'intention des classes de sixième au cours duquel l'équipe de chaque classe doit s'exprimer en course d'endurance de neuf (09) minutes et le mini-enchaînement vu en gymnastique :

- course d'endurance de neuf (09) minutes pour les filles et pour les garçons ;
- course de vitesse sur 40 mètres pour les filles et pour les garçons ;
- mini-enchaînement vu en gymnastique pour les filles et les garçons

Chaque classe présente une équipe de 60 athlètes dont 30 filles et 30 garçons. Tous les athlètes participent aux épreuves en fonction du sexe mais les points obtenus sont au nom de la classe.

Chaque classe choisit son staff technique qui organise la participation de ses athlètes aux différentes épreuves.

Une équipe d'officiels de dix membres dont deux (02) enseignants et huit (08) apprenants évalue les prestations conformément au barème et au règlement du tournoi.



DEUXIEME PARTIE

I. Exemples de fiches pédagogiques

I.1.Fiche de cycle pratique

Cycle : gymnastique au sol

N° SEANCES	THEMES DES LECONS	OBJECTIFS DES LECONS
1	Impulsions : élan saut droit	Exécuter un saut droit : - impulsion simultanée des jambes - extension (complète) des jambes - alignement segmentaire - réception souple, stable et équilibrée
2	Les impulsions : variantes du saut droit avec élan	Exécuter un saut droit ¼ de tour, ½ tour, après - un pas d'élan pré-appel - deux pas d'élan pré-appel - trois pas d'élan pré-appel
3	Les rotations : roulade avant	Exécuter une roulade avant groupée : - fermeture/ouverture des angles - enroulement vertébral - dans l'axe - avec arrivée sur la plante des pieds, stable et équilibrée sans l'aide des mains :
4	Les rotations : roulade arrière	Exécuter une roulade arrière - fermeture/ouverture des angles - enroulement vertébral - dans l'axe - avec arrivée sur la plante des pieds, stable et équilibrée sans l'aide des mains
5	Liaison impulsion/rotation	Exécuter trois pas courus pré-appel saut droit roulade avant groupée :
6	ATR et dérivés	Exécuter un ATR avec parade - pose des mains largeur des épaules - alignement segmentaire

		- retour alterné des jambes :
7	ATR et dérivés	l'exécuter une chandelle -alignement segmentaire - placement des mains - retour sur la plante des pieds stable et équilibré sans l'aide des mains
8	Evaluation formative	Exécuter le mini-enchaînement proposé, l'ATR avec parade et la roulade arrière
9	Remédiation	l'exécuter le mini-enchaînement avec corrections
10	Evaluation sommative	exécuter un mini-enchaînement composé d'une impulsion, d'une rotation, d'un ATR et dérivés avec notion d'enroulement vertébral et d'alignement segmentaire : ✓ s pas courus, pré-appel saut droit roulade avant groupée, un pas saut demi-tour chandelle tenue, revenir à la station droite

Objectif du cycle : exécuter un mini-enchaînement composé d'une impulsion, d'une rotation d'un ATR et dérivés avec notion d'enroulement vertébral et d'alignement segmentaire

- ✓ Trois pas courus, pré-appel saut droit roulade avant groupée, un pas saut demi-tour chandelle tenue, revenir à la station droite

Echéancier prévisionnel du cycle pratique

Fiche pédagogique de séance/leçon N° :

Pratique

- ✓ Date : 5/12/2018
- ✓ Classe : 6^{ème}
- ✓ Effectif total : 95.....G :45.....F :...50...
- ✓ Présents : 87.....G :40.....F :47.....
- ✓ Absents : 8.....G : 5.....F :...3.....
- ✓ Champ disciplinaire : EPS, Art, Culture et Production
- ✓ Discipline/activité : EPS.....
- ✓ Matière (APSA) :...Gymnastique au sol.....
- ✓ Titre/intitulé/sujet de la leçon : les impulsions.....
- ✓ Thème (thème de la leçon) : exécution d'un saut droit

Objectif d'apprentissage (objectif de la séance) : Exécuter un saut droit

- impulsion simultanée des jambes

- extension (complète) des jambes
- alignement segmentaire
- réception souple, stable et équilibrée
- ✓ Méthode/technique : méthodes actives.....

ETAPES	ACTIVITES ENSEIGNANT(E)	ACTIVITES APPRENANTS(ES)	OBSERVATIONS
PHASE DE PRESENTATION (10min)			
Prise en main Rappel de la leçon précédente/Vérifi- cation des prérequis	✓ Contrôle de présences ✓ Qu'est-ce que la gymnastique au sol ?	✓ Contrôle de présences et/ou répondent à l'appel de leur nom ✓ Ce sont des roulades ✓ Réponse attendue : c'est un enchaînement composé de plusieurs éléments gymniques - C'est un ensemble d'exercices corporels contenus dans un enchaînement	
Motivation	✓ Si vous avez un fruit sur un arbre que vous ne pouvez pas avoir en levant seulement la main .Qu'est-ce que vous pouvez faire pour l'avoir ? (deux minutes d'échanges) ✓ Aujourd'hui, nous allons apprendre à exécuter le saut droit ; ✓ Mais avant, nous allons préparer notre corps à exécuter le saut. Commencer d'abord par faire x tours de terrain ✓ propose un ensemble d'exercices préparatoires aux sauts : - exercices généraux - exercices spécifiques - étirements - assouplissements - sollicitations nerveuses	✓ réponse attendue : il faut sauter vers le haut pour l'avoir ✓ Ecoutent et exécutent	
Mise en train			
PHASE DE DEVELOPPEMENT (35min)			
Présentation de la situation d'apprentissage	✓ pour exécuter comme il le faut le saut droit, nous allons procéder de la manière suivante :	✓ écoutent ; ✓ posent et/on répondent aux questions.	

l'étape 1 : évaluation des acquis	- Donne des tâches d'évaluation : ○ exercices/contrôle des acquisitions; compétition intergroupe : exécution du saut droit (nombre de personnes qui ne réussissent pas égal nombre de points en moins pour le groupe) NB : utilisation d'une fiche de notation	- exécutent le saut droit	
Retour au calme	○ exercices de relaxation ○ bilan ○ proclamation des résultats	Exécutent les exercices de relaxation Écoutent le bilan et la proclamation des résultats	
l'étape 2: Activités de prolongement/tra nsfert ou exercice de maison	(Si les conditions de sécurité sont remplies,) trouver des occasions pour exécuter des sauts droits En cas de duel aérien en football, il faut savoir sauter et se réceptionner sans se blesser	Prennent l'engagement de mener ladite activité. Les élèves exécutent les consignes	

- ✓ Bibliographie :
- ✓ Durée : ...55 mn.....
- ✓ Séance : 1

N° du cours	Intitulé du cycle	Titre des leçons	Objectifs	observations
1	Gymnastique au sol	Généralités sur la gymnastique :	-Avoir un aperçu sur les différentes sortes de gymnastique et sur le matériel -Définir les différentes familles : Impulsions ; Rotations ; ATR et dérivés ; Attitudes et Positions	
2	Gymnastique au sol	Pourquoi faire de la gymnastique au sol	Connaitre l'importance et le rôle de la gymnastique au sol	

			gymnastique au sol	
3	Gymnastique au sol	Les éléments techniques de la gymnastique au sol en sixième	l'numérer les éléments techniques du cycle de gymnastique et les décrire	
4	Gymnastique au sol	Organisation de la pratique	-organiser une pratique de gymnastique	
5	Gymnastique au sol	Evaluation sommative	Objectif du cycle	

I.2.Fiche de cycle théorique

Echéancier prévisionnel du cycle théorique

Objectif du cycle: avoir un aperçu sur les différentes gymnastiques, les familles d'éléments techniques, l'importance de l'activité, connaître les critères de réussite.

Théorie

- ✓ Date : 5/12/2018
- ✓ Classe : 6^{ème}
- ✓ Effectif total : 95.....G : 45.....F : ...50...
- ✓ Présents : 87.....G :40.....F :47.....
- ✓ Absents : 8.....G : 5.....F : ...3.....
- ✓ Champ disciplinaire : EPS, Art, Culture et Production
- ✓ Discipline/activité : EPS.....
- ✓ Matière (APSA) : ...Gymnastique au sol.....
- ✓ Titre/intitulé/sujet de la leçon : généralités sur la gymnastique
- ✓ Thème (thème le la leçon) :

Objectif d'apprentissage (objectif de la séance) : Avoir un aperçu sur les différentes sortes de gymnastique et sur le matériel

-Définir les différentes familles : Impulsions ; Rotations ; ATR et dérivés ; Attitudes et positions

- ✓ Méthode/technique : méthodes actives.....

ETAPES	ACTIVITES ENSEIGNANT(E)	ACTIVITES APPRENANT S(ES)	OBSERVATIONS
PHASE DE PRESENTATION (10min)			
Prise en main Rappel de la leçon précédente/Vérification des prérequis	✓ Contrôle de présences ✓ Qu'est-ce que la gymnastique ?	✓ Contrôle de présences et/ou répondent à l'appel de leur nom ✓ Ce sont des roulades ✓ Réponse attendue : c'est un enchaînement composé de plusieurs éléments gymniques - C'est un ensemble d'exercices corporels contenus dans un enchaînement	
Motivation	✓ Avez-vous déjà vu une compétition de gymnastique ? ✓ Comment c'était ? ✓ La gymnastique vous permet d'être souple et fort. Mais ce que vous avez vu n'est qu'une sorte de gymnastique. Aujourd'hui nous allons voir les différentes sortes de gymnastique	✓ réponse attendue : Oui ✓ Ecoutent ✓ Réponse attendue : ils étaient souples et forts	
PHASE DE DEVELOPPEMENT (35min)			
Présentation de la situation d'apprentissage	La gymnastique est complexe. Nous allons voir les différentes sortes de gymnastique ainsi que	Ecoutent	
	le matériel et les infrastructures. Pour cela nous allons : - définir la gymnastique ; - avoir un aperçu sur les différentes sortes de gymnastique ; - avoir un aperçu sur le matériel et les infrastructures ; - définir les différentes familles (Impulsions ; Rotations ; ATR et dérivés ; Attitudes et		

	dérivés ; Attitudes et positions)			
Analyse/Echanges/production	✓ Généralités sur la gymnastique Consigne 1 -Qui peut nous rappeler la définition de la gymnastique ? (vous avez 5mn pour trouver la réponse par groupe) ✓ transcrit la synthèse de la définition de la gymnastique au tableau Consigne 2 -Différentes sortes de gymnastique : (vous avez 5 mn pour trouver la réponse par groupe) ✓ Quelles sont les différentes sortes de gymnastique que vous connaissez ? ✓ transcrit la synthèse des différentes sortes de gymnastique au tableau Consigne 3	-Donnent des réponses diverses -Réponse attendues : -C'est un ensemble d'exercices corporels contenus dans un enchaînement ✓ prennent la synthèse ✓ donnent des réponses diverses ✓ Réponses attendues : ✓ La gymnastique au sol. ✓ La gymnastique aux agrès ✓ La gymnastique rythmique ✓ prennent la synthèse		
	-aperçu sur le matériel et les infrastructures (Quand vous avez vu la gymnastique, où et comment c'était fait ?) ✓ Quel est le matériel utilisé en gymnastique que vous connaissez : vous avez 5mn pour trouver les réponses ✓ transcrit la synthèse des différents matériels au tableau Consigne 4 ✓ Définition des différentes familles : ✓ Quels sont les différentes sortes de mouvements qu'on peut faire ou voir en gymnastique ? vous avez 5 mn pour trouver la bonne réponse ✓ transcrit la synthèse des différentes familles de la gymnastique au tableau	✓ donnent des réponses diverses ✓ Réponses attendues ✓ Au sol : les tapis (le praticable) ✓ Aux agrès : les barres fixes, les barres parallèles, les barres asymétriques, la table de saut, le cheval d'arçons, la poutre, les anneaux ✓ Rythmique : cordes, rubans, cerceaux ; massues, ballons ✓ prennent la synthèse		

	-impulsion -rotation -ATR et dérivés -attitudes et positions	Donnent des réponses diverses Réponses attendues : impulsions, rotations, ATR et dérivés, attitudes et positions ✓ prennent la synthèse	
		Réponse : voir programme 6° : amener les apprenants à trouver et à classer les différents éléments par famille	
Synthèse/application	Par rapport à tout ce qui a été dit, que pouvons-nous retenir au niveau de chaque partie ? ✓ Définition : ✓ Les différentes sortes de gymnastique ✓ Le matériel utilisé ✓ Les différentes familles de gymnastique	Font la synthèse par partie Et recopient ce qui a été retenu : -définition -les différentes sortes de gymnastique -le matériel utilisé -les différentes familles de la gymnastique	
PHASE D'EVALUATION (10 min)			
Etape 1 : évaluation des acquis	- Après tout ce que nous avons vu, dites : la gymnastique c'est quoi ? - Combien de sortes de gymnastique avons-nous ? - Quel matériel utilise-t-on pour la gymnastique en général ? - Quelles sont les familles de la gymnastique ?	- répondent aux questions :	
Etape 2: Activités de prolongement/transfert ou exercice de maison	-Apprendre à identifier les différentes sortes de gymnastique, de familles et de matériels utilisés	Prendent l'engagement de mener ladite activité. Les élèves exécutent les consignes	

✓ Matériel/support : tableau, images, craie.....

- ✓ Document : curricula et guide.....
- ✓ Bibliographie : règlement de la gymnastique.....
- ✓ Durée :...55 mn.....
- ✓ Séance : 1

II. Documents de références

II.1. Glossaire

Apprentissage : « Il y a apprentissage lorsqu'un organisme, placé plusieurs fois de suite dans la même situation, modifie sa conduite de façon systématique et durable » (Reuchlin, 1983)

Approche pédagogique : en didactique et en pédagogie, manière particulière d'aborder la relation enseignement-apprentissage comme objet d'études et comme champ d'interventions. Orientation qui guide l'organisation de la situation pédagogique pour atteindre une ou plusieurs finalités.

Aptitude : Fleischman montre, par analyse factorielle, que les différences interindividuelles dans la réalisation d'un certain nombre de tâches peuvent être expliquées par des facteurs sous-jacents, caractéristiques des sujets, qu'il dénomme aptitudes.

Behaviorisme : c'est une théorie de la psychologie cognitive qui s'intéresse à l'observation du comportement extérieur de l'individu. Dans le champ de l'éducation, l'individu, c'est l'élève

Capacité : Aptitude à éprouver ou à faire quelque chose. (Dico de la langue française, 1988). Aptitude acquise ou développée, permettant à une personne de réussir dans l'exercice d'une activité physique, intellectuelle ou professionnelle. Capacité physique ; capacité intellectuelle ; capacité professionnelle.

Compétence : « une excellence virtuelle, autrement dit comme une capacité stable, intériorisée qui n'a de valeur que parce qu'elle peut se manifester dans une pratique, à un niveau de pratique donné. Elle se manifeste par l'activité du sujet qui réussit de façon systématique dans une situation particulière. C'est une ou plusieurs capacités actualisées/appliquées » (GAIP Nantes, 1990-91).

Curricula : pluriel de curriculum. Au sens du présent cadre d'orientation du curriculum de l'éducation de base, les curricula sont une des composantes d'un curriculum et désignent les programmes d'études.

Curriculum : ensemble d'éléments qui, articulés entre eux, permettent l'opérationnalisation d'un plan d'action pédagogique au sein d'un système éducatif. Il est ancré dans les réalités historiques, sociales, politiques, économiques,

religieuses, géographiques et culturelles d'un pays, d'une région ou d'une localité.

Endurance : « Faculté d'effectuer pendant longtemps une activité quelconque sans qu'il y ait baisse de son efficacité » (Zatsiorsky, 1966).

Équité : c'est la mesure dans laquelle, en matière d'éducation, l'accès et les possibilités offertes aux enfants et aux adultes répondent à l'exigence de justice. Cela implique la réduction des disparités fondées sur le genre, la pauvreté, le lieu de résidence, l'appartenance ethnique, la langue et d'autres caractéristiques.

Évaluation critériée : mode d'évaluation où la performance du sujet dans l'accomplissement d'une tâche spécifique est jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite, déterminé dans la formulation du ou des objectifs explicitement visés, indépendamment de la performance de tout autre sujet. (Legendre, 3^e édition).

Évaluation diagnostique : mode d'évaluation qui a pour but d'apprécier les caractéristiques individuelles d'un sujet (style cognitif, style d'apprentissage, intérêt, motivation, maîtrise de préalables, etc.) et de l'environnement pédagogique, lesquelles devraient avoir des influences positives ou négatives sur son cheminement d'apprentissage. (Legendre, 3^e édition)

Évaluation formative : processus d'évaluation continue ayant pour objet d'assurer la progression de chaque individu dans une démarche d'apprentissage, avec l'intention de modifier la situation d'apprentissage ou le rythme de cette progression, pour apporter (s'il y a lieu) des améliorations ou des corrections appropriées. (Legendre, 3^e édition)

Évaluation sommative : évaluation effectuée à la fin d'un cycle ou d'un programme d'étude ou, encore, à la suite d'apprentissages extra scolaires, ayant pour but de connaître le degré d'acquisition de connaissances ou d'habiletés d'un élève afin de permettre la prise de décisions relatives, entre autre, au passage à la classe supérieure, à la sanction des études, à la reconnaissance des expérientiels. (Legendre, 3^e édition)

Force : « Faculté de vaincre des résistances extérieures ou de s'y opposer grâce à des efforts musculaires » Zatsiorsky, 1966)

Habilité : « capacité acquise par apprentissage à atteindre des résultats fixés à l'avance avec le maximum de réussite et souvent un minimum de temps, d'énergie ou les deux » (Guthrie, 1957).

Efficience : selon Leplat (1989) « une activité sera dite d'autant plus efficiente qu'elle permettra d'atteindre à moindre coût le même niveau d'efficacité »

Intégration : organisation, mise en relation des disciplines scolaires dans le but de supprimer leur cloisonnement traditionnel ; processus et résultat du processus par lequel l'élève interprète la matière qui lui est soumise à partir de son expérience de vie et des connaissances qu'il a déjà acquises. En didactique/pédagogie, c'est l'action d'associer différents objets d'études, d'un même domaine ou de divers domaines,

dans une même planification d'enseignement/apprentissage. (R. Legendre, 3^e édition)

La mise en train : M. Pradet et J. L. Hubiche (1986) le définissent ainsi : « c'est l'ensemble des activités utiles pour établir l'état optimal de préparation physique et psychique nécessaire à une pratique intense

Le cycle : Le cycle correspond à une période pendant laquelle l'activité se concentre sur une spécialité sportive déterminée

Le retour au calme :

Pédagogie différenciée : pédagogie dont l'optique est de tenir compte des différences individuelles pour y adapter une diversité de situations pédagogiques dans le but de permettre à chacun des élèves un meilleur apprentissage. Elle est une version de la pédagogie de la maîtrise qui cherche à évaluer non seulement les produits de l'apprentissage, mais aussi les processus d'apprentissage mis en œuvre par les individus. (dico des concepts clés, 4^e édition, 2003)

Prérequis : connaissances préalables nécessaires à la compréhension d'un phénomène quelconque. Connaissances antérieures qu'un apprenant doit posséder pour aborder avec de bonnes chances de succès un apprentissage nouveau. (dico des concepts clés, 4^e édition, 2003). Au niveau de l'éducation physique et sportive, on peut dire que : « le concept de prérequis concerne les conditions préalables à remplir, les comportements à acquérir pour entreprendre un apprentissage donné ou de façon plus générale, l'ordre séquentiel des tâches d'apprentissage ». (Didier Delignières – Pascal Duret)

Qualités physiques : « illustration de l'utilisation rationnelle qu'un individu fait de ses aptitudes motrices et des habiletés qu'il a développées lors de son apprentissage » (Pradet, 1989)

Résistance : Dans la classification des qualités physiques, le terme de résistance est classiquement utilisé. Son sens se rapporte directement à une terminologie d'entraînement. Cette catégorisation qui repose sur des conceptions anciennes, dont la validité est remise en question, décrit des efforts qui correspondent, dans l'idée des auteurs, à la mise en jeu du métabolisme anaérobie lactique. On la définit comme la « capacité à endurer la fatigue » (Larousse)

Séance d'éducation physique et sportive : Forme d'organisation qui permet de mettre en œuvre systématiquement des contenus sportifs dans le cadre de référence des disciplines scolaires. Dans la séance, les élèves sont confrontés à des contenus traités du point de vue didactique, à des fins d'éducation et de formation.

La leçon d'EPS: elle se caractérise par une cohérence des objectifs et des contenus, dans un contexte pédagogique spécifique et se présente comme une unité d'apprentissage et d'exercice ayant sa valeur en elle-même. Elle se situe à l'intérieur d'unités d'enseignement qui renvoient à une cohérence plus large.

Situation d'intégration : c'est une situation problème dans laquelle les élèves doivent mobiliser les ressources pour réussir la tâche considérée. C'est une situation problème qui est l'image de ce qui est attendu en termes de performance de la part de l'élève à la fin d'un ensemble d'apprentissages de savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Socioconstructivisme : le socioconstructivisme réfère à la construction de connaissances par la personne en situation dans un contexte social déterminé. Il insiste tout particulièrement sur les interactions sociales qui favorisent la construction des connaissances par la personne.

Tactique : En sport, la tactique désigne un système de plans d'action et d'alternatives de décision qui permet de régler à court terme une suite logique d'actions de telle façon qu'une réussite sportive optimale face à des adversaires devienne possible.

Technique : « formalisation épurée, savante et décontextualisée du savoir-faire, destiné à structurer les apprentissages » (Arnaud, 1986)

« l'ensemble des moyens transmissibles à mettre en œuvre pour effectuer le plus efficacement une tâche donnée »

Transposition didactique : La transposition didactique est définie comme le passage du « savoir savant » au « savoir enseigné » (Chevallard, 1985). Ce terme renvoie à la nécessaire adaptation du savoir, afin de le rendre accessible aux apprenants

Vitesse : « Faculté d'effectuer des actions motrices dans un espace de temps minimal » (Zatsiorsky, 1966).

II.2. Bibliographie

- **Programme de l'éducation physique et sportive de l'enseignement postprimaire et secondaire de l'enseignement général**
- **La leçon d'EPS : *Gravitation autour de l'élève***, 2^e édition Patrick Sénérès
Vigot
- **Lexique thématique en sciences et techniques des activités physiques et sportives**
Didier Delignières – Pascal Duret
Editions Vigot – 1995
- **Pédagogie des activités physiques et du sport** : Maurice Piéron
Editions « Revue E.P.S. » 1992
- **Didactique de l'Education physique et sportive** : Giles Marrot
Editions Vigot 2001
- **Dictionnaire des sciences du sport** : publié et édité par Verlag Karl Hofmann,
D-7060 Schorndorf, Postfach 1360, RFA 1992
- **L'Education physique et sportive : *Réflexions et perspectives***
Alain Hébrard
Coédition Revue STAPS et Editions « Revue E.P.S. » 1986
- **Curricula de l'éducation physique et sportive**
Sous-commission des programmes de l'éducation physique et sportive 2018

TABLE DES MATIERES

Préface.....	3
Avant-propos.....	5
Sigles et abréviations.....	6
PREMIERE PARTIE.....	7
I. Orientations de l'approche pédagogique intégratrice.....	7
I.1. Les fondements de l'API.....	7
I.2. Les principes de l'API.....	10
II. Présentation succincte du manuel support/contenus des nouveaux curricula.....	10
III. Documents d'accompagnement.....	12
III.1.L'outil de planification.....	13
III.2. L'outil de gestion.....	13
III.3. Le guide d'exécution.....	13
III.3.1. Orientations spécifiques à la discipline/activité.....	13
III.3.2. Objectifs de la discipline/ activité.....	15
III.3.3. Importance de la discipline/ activité.....	16
III.3.4. Instructions Officielles en lien avec la discipline/ activité.....	16
III.3.5. Principes didactiques.....	19
III.3.6. Démarches méthodologiques.....	19
III.4. Recommandations.....	23
IV. Evaluation.....	23
IV.1 Normes et modalités d'évaluation.....	23
IV.2. Activités d'évaluation.....	24
IV.3. Corrigés.....	25

IV.4. Remédiation.....	28
IV.4.1. Principes de la remédiation.....	29
IV.4.2. Différents types de remédiation.....	30
V. Intégration.....	31
V.1.Principes de l'intégration.....	31
V.2. Exemples d'activités d'intégration.....	32
DEUXIEME PARTIE.....	34
I. Exemples de fiches pédagogiques.....	34
I.1.Fiche de cycle pratique.....	34
I.2.Fiche de cycle théorique.....	39
II. Documents de références.....	43
II.1. Glossaire.....	43
II.2. Bibliographie.....	47